

Changement d'image et de représentation d'un territoire enclavé: Mafate (La Réunion)

Frédéric SANDRON

Le Cirque de Mafate dans le département français de l'île de La Réunion est une enclave habitée par environ 750 personnes, soit 200 familles. Situé dans un espace montagneux, ce territoire ne possède pas d'accès par la route et seuls plusieurs sentiers pédestres, plus ou moins difficiles, permettent en quelques heures d'y pénétrer.

Originellement, le peuplement initié par des esclaves en fuite puis par des agriculteurs pauvres mis au ban de la société avait forgé une réputation extrêmement négative de Mafate auprès du reste de la population réunionnaise et des rares voyageurs qui s'y aventuraient. Aujourd'hui, l'image devenue récemment positive de Mafate se révèle symptomatique de la volonté de construire le territoire à la fois dans ses aspects aménagement, patrimoniaux et symboliques.

Sous l'impulsion initiale d'une politique de développement de Mafate élaborée par les pouvoirs publics dans les années 1980, au titre de la réduction des inégalités territoriales et infra-territoriales, cette démarche proactive dépasse la simple mise en valeur du territoire dans la mesure où les caractéristiques de ce territoire n'ont pas seulement eu besoin d'être mises en valeur mais qu'il a aussi fallu changer radicalement leur statut dans l'imaginaire collectif.

Cette double dynamique de création d'aménités et d'une nouvelle identité se retrouve dans de nombreux projets d'aménagement et de développement visant à mettre en valeur des espaces jusqu'alors jugés de manière péjorative.

Que ce soit pour des raisons économiques, sociales ou politiques, on recense de nombreuses initiatives institutionnelles de valorisation de territoires dépréciés. C'est le cas par exemple de l'archipel des Galapagos, décrété Parc National en 1959 alors que la plupart des Équatoriens considéraient ces îles comme « répulsives, isolées et hostiles », voire comme un « tas de pierres » (Grenier 1994, p. 252, p. 259). On peut citer aussi l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2012 du Bassin minier du Nord-Pas de Calais, dont l'identité n'existait plus qu'en creux en étant devenue l'incarnation d'une activité disparue (Fagnoni, 2013). Aux États-Unis, suite à des restructurations industrielles massives dans les années 1970-1990, de nombreux quartiers abandonnés, voire des villes entières, ont fait l'objet de politiques publiques de réhabilitation qui ont abouti à leur gentrification alors qu'ils étaient auparavant le lieu de résidence des classes populaires (Ghorra-Gobin, 2013).

Selon cette perspective, la question qui est posée ici à partir d'une étude de cas est la suivante : quelles sont les conditions qui permettent de transformer un territoire « déprécié » en territoire « apprécié » ? Plus précisément, dans le déroulement de ce processus, quel laps de temps, quelles dynamiques, quels acteurs sont en jeu et à quelle(s) échelle(s) ? Pour apporter des éléments de réponse à cette problématique, nous proposons de nous intéresser ici aux origines et à l'histoire séculaire de l'image d'un territoire déprécié, celui de Mafate, puis de saisir les causes et les modalités de retournement de cette image à travers la description du jeu d'acteurs impliqués, de cerner comment cette évolution est liée avant tout à des politiques publiques ayant amélioré les conditions de vie des habitants puis de voir dans quelle mesure cette transformation est concomitante d'un processus de patrimonialisation et de nouvelles opportunités économiques liées au tourisme. Il s'agira en définitive de montrer comment la question des territoires est indissociable de celle de leur image.

Un espace longtemps considéré comme répulsif

Pour mieux comprendre l'image négative dont a souffert Mafate depuis l'origine de son peuplement, nous retraçons ici les grandes étapes de son histoire après une brève description de sa situation géographique.

Située dans le sud-ouest de l'océan Indien, l'île de La Réunion est un département et une région de l'outre-mer français. D'une superficie de 2500 km², le territoire réunionnais compte environ 850 000 habitants en 2014². La Réunion est une île volcanique, la grande majorité de la population vit sur la frange

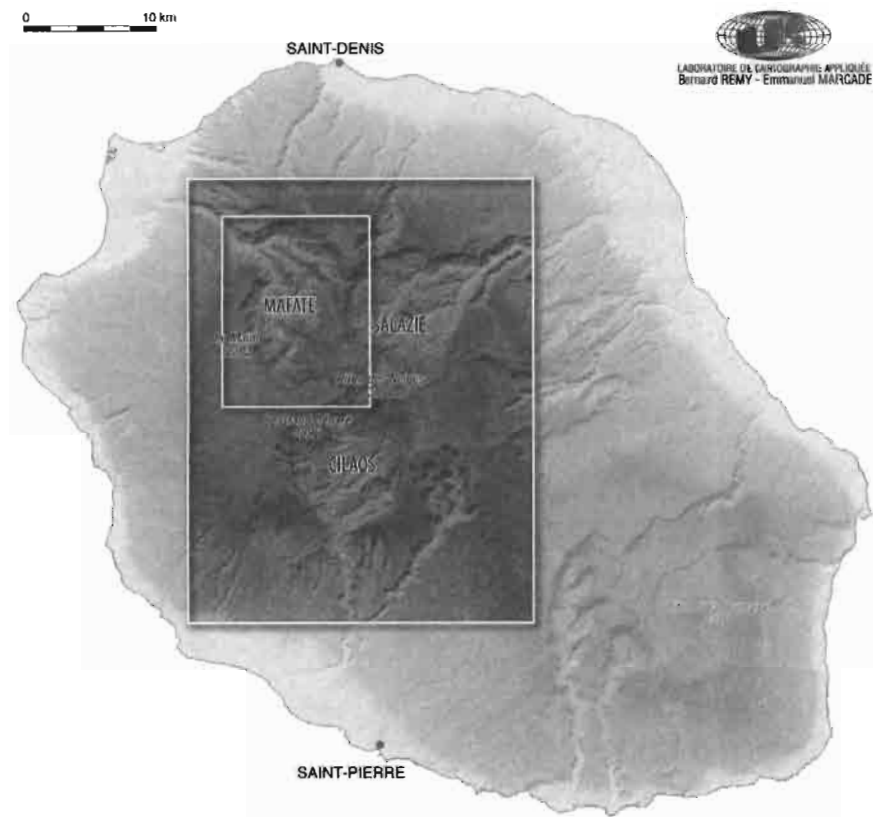
2. La population légale 2012 selon l'INSEE est de 843 617 habitants. <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/departement.asp?dep=974>

littorale, appelée « Les Bas », tandis qu'une minorité de la population vit dans les zones montagneuses, « Les Hauts ».

Les Hauts abritent trois cirques, Cilaos, Salazie et Mafate (figure 1.1.). Les cirques réunionnais se sont formés suite à des dépressions volcaniques, créant ainsi des enceintes naturelles aux parois abruptes. Parmi eux, seul Mafate n'a pas d'accès routier et la marche à pied reste le seul moyen d'y accéder via des sentiers escarpés voire abrupts. L'hélicoptère quant à lui assure le ravitaillement et le transport des personnes pour les urgences médicales.

FIGURE 1.1

Situation du cirque de Mafate et des cirques de Cilaos et Salazie, île de La Réunion



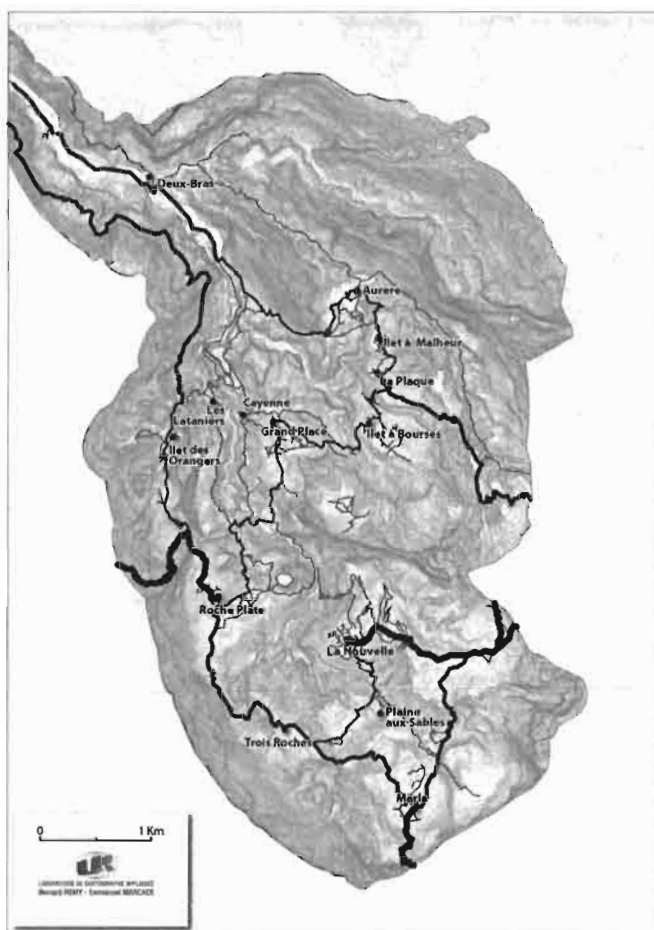
Source : Thierry Simon et Laboratoire de Cartographie Appliquée, Université de La Réunion

Le cirque de Mafate, d'une superficie de cent kilomètres carrés, est composé d'une dizaine d'îlets, villages perchés à des altitudes comprises entre 650 et

1650 mètres (figure 1.2.). Les quelque 750 habitants mafatais³ sont alimentés en électricité d'origine photovoltaïque, n'ont pas de médecin ni de dentiste permanents, et doivent envoyer leurs enfants hors de Mafate pour poursuivre leur scolarisation à partir du collège. Les conditions de vie sont assez rudimentaires même si, comme nous le verrons, elles se sont considérablement améliorées depuis une trentaine d'années.

FIGURE 1.2

Les îlets de Mafate, île de La Réunion



Source : Thierry Simon et Laboratoire de Cartographie Appliquée, Université de La Réunion
 Légende : Trait gras : Sentiers permettant d'entrer dans le cirque de Mafate
 Trait intermédiaire : Sentiers principaux reliant les îlets entre eux
 Trait fin : Cours d'eau

3. Source : Parc National de La Réunion (<http://www.reunion-parcnational.fr/>)

Dans un travail précédent, différents facteurs de vulnérabilité et de risques auxquels étaient soumis les habitants de Mafate ont été identifiés (Sandron, 2013). Des facteurs physiques, climatiques et environnementaux sont d'abord à l'origine de la réputation de dangerosité de Mafate, facteurs typiques des milieux de montagne et indiquant ici la dimension territoriale des risques. Il s'agit des éboulements, effondrements, glissements de terrain, cyclones, pluies diluviennes et des températures glaciales l'hiver. À cette vulnérabilité environnementale s'ajoute une vulnérabilité sociale et économique en l'absence d'opportunités de travail et d'emplois stables, qui contribue à faire considérer la population comme en marge, voire comme en dehors de l'activité moderne. Il n'est pas étonnant dans ce contexte que la vulnérabilité sanitaire soit elle aussi un réel problème, les Hauts de La Réunion n'ayant par exemple pas été épargnés par la crise du chikungunya en 2005-2006. Un protocole d'accord sur un projet de télémédecine mentionne que « sur le territoire de Mafate, la situation d'enclavement est telle que toute velléité de déplacement vers l'offre de soins est rendue compliquée, voire inopérante en particulier sur les aspects pharmaceutiques » (GIE Télémédecine Océan Indien, 2010, p. 2).

Au-delà des facteurs physiques et environnementaux, c'est avant tout l'histoire des premiers habitants qui a forgé une image dévalorisante de ce territoire. En effet, à partir du XVIII^e siècle, ce sont les esclaves en fuite des plantations, dénommés les « Marrons », puis les esclaves affranchis qui ont originellement investi ces espaces hostiles et difficiles d'accès. Le nom de Mafate serait d'ailleurs dérivé de celui d'un ancien esclave d'origine malgache « Mahafaty ». Le relief très escarpé des Hauts de La Réunion a longtemps rendu l'accès et l'exploitation de la terre impossibles. Selon Benoît (1991), les pentes et les problèmes d'eau, sa rareté en saison sèche comme son excès en saison des pluies, ont en effet empêché toute mise en valeur agricole de ces espaces. En conséquence, « jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les Hauts restent donc un espace vierge et une grande forêt. Un espace de refuge aussi. Les seuls à s'y aventurer sont alors les esclaves "marrons" qui fuient la servitude » (Benoît, 1991, p. 46).

Avec l'abolition de l'esclavage en 1848, de nombreux travailleurs immigrés, les « engagés », sont recrutés pour travailler dans les plantations. Entre les familles propriétaires blanches et les ex-esclaves noirs, de nouvelles catégories sociales émergent, notamment celle des paysans blancs déshérités, prolétarisés sous l'effet déjà ancien du morcellement des terres et de la croissance démographique (Bertile, 2006). Surnommés péjorativement les « Petits Blancs », refusant de se soumettre à une forme de travail proche de celui des esclaves, eux aussi quittent les Bas pour aller se réfugier dans les Hauts. Bourquin (2005) écrit à ce sujet : « Phénomène assez curieux que de voir ces Petits-Blancs quitter une situation qui les rapprochait par trop de la condition noire et se réfugier dans le domaine des Marrons ! » (p. 23). Néanmoins, dans les Hauts, si les conditions de vie des Petits Blancs sont proches de celles des anciens esclaves, les deux populations ne se mêlent pas.

Dans ce contexte, on peut dire alors que les caractéristiques géographiques et environnementales de Mafate et la genèse de son peuplement issu de populations en fuite ou recluses sont consubstantielles, voire qu'elles se rejoignent, pour donner lieu à un ensemble de croyances et d'histoires qui ont décrit dans l'imaginaire collectif cet espace comme un lieu peu fréquentable et dangereux. Des administrateurs, des scientifiques, des voyageurs ou des érudits ont dépeint au XIX^e siècle et encore au XX^e siècle de manière extrêmement négative les populations des Hauts et leurs conditions de vie. Surtout dirigées contre les Petits Blancs, accusations d'alcoolisme et de dégénérescence reviennent comme un leitmotiv (Bourquin, 2005).

Mafate ne fait donc pas exception dans l'histoire des populations montagnardes, souvent mises en opposition avec les populations des plaines, les premières étant alors catégorisées comme libres mais en dehors de la civilisation, les secondes comme civilisées et laborieuses. Sous le vocable d'une «écologie politique de la montagne et de la liberté», pour Scott (2001, p. 96), «ce n'est pas seulement que les civilisations "ne savent pas grimper" : c'est aussi que les gens, parfois collectivement, parfois individuellement, "grimpent" pour leur échapper».

La construction d'un espace attractif: acteurs et jeux d'acteurs

Si la description précédente d'une image dévalorisante de Mafate a longtemps prévalu, la situation aujourd'hui est tout autre. Il sera question dans cette section de détailler la manière dont les différents acteurs en présence ont concouru à la création d'une nouvelle image plus positive de Mafate, avant de revenir plus en détail dans la section suivante sur le rôle des politiques publiques dans ce schéma.

En appréhendant le territoire comme une «dynamique de coordination d'acteurs», Pecqueur (2003) se démarque d'une acception purement spatiale du territoire et met en avant la dialectique local/global ainsi que les jeux d'acteurs dans sa construction. Dans le cas de Mafate, le caractère parfaitement circonscrit du territoire, puisqu'il s'agit d'un cirque, ne doit pas masquer les enjeux spatiaux plus étendus auxquels il est soumis. Le rattachement administratif de Mafate à deux communes, La Possession pour les îlets situés sur la rive droite de la Rivière des Galets, Saint-Paul pour les îlets de la rive gauche, nous le rappelle d'ailleurs d'emblée.

Pour mieux comprendre l'évolution des représentations et de l'image de Mafate, le point essentiel à souligner est le passage d'une logique de confrontation et d'opposition quasi séculaire, tout au moins dans l'imaginaire collectif,

entre les populations des Hauts et des Bas, à une logique plus collaborative où les groupes d'acteurs en présence tentent de tirer parti des ressources des deux espaces. Même s'il existe toujours un archétype spatial présentant les Hauts comme un espace de plein air et les Bas comme un espace balnéaire (Germanaz, 2007), la circulation des personnes et l'immixtion de nouveaux acteurs dans la gouvernance territoriale ont néanmoins décloisonné ces deux espaces. Jadis fermés, les Hauts sont ainsi devenus un espace ouvert (Robert, 2002).

Le rôle des associations est révélateur de cette nouvelle dynamique. De la même manière que les politiques publiques s'attachent à réduire les inégalités territoriales, les associations œuvrent davantage en faveur des territoires les plus défavorisés (Comeau *et al.*, 2003). La mobilisation récente de plusieurs associations en faveur des habitants de Mafate indique bien sûr les conditions de vie difficiles de ces derniers mais aussi la volonté de solidarité et de sympathie à leur égard, symptomatique d'une image désormais positive de cette population et de ce territoire. La distance spatiale qui se conjugait avec la distance sociale a été abolie et devient même un marqueur de rapprochement eu égard à la difficulté physique d'accès à Mafate pour les bénévoles des associations qui, soit acheminent eux-mêmes à pied des colis et des vivres aux habitants, soit participent au financement d'une rotation d'hélicoptère. La distance spatiale autrefois considérée comme trop importante pour accéder à ce territoire se contracte donc sous l'impulsion de la réduction de la distance sociale. Parmi quelques projets réalisés, mentionnons par exemple l'acheminement de colis alimentaires par une centaine de bénévoles de l'association « Moman Papa lé la » en 2010 ; la distribution de denrées alimentaires de première nécessité, de vêtements, de couettes et de fournitures scolaires en 2012 par l'association « PSG Club île de La Réunion » ; ou encore l'opération « un sourire pour un enfant de Mafate » en décembre 2013 qui a consisté en la distribution de cadeaux aux enfants mafatais sous l'impulsion de trois associations.

Cette dynamique associative n'est pas seulement impulsée de l'extérieur, elle caractérise aussi de nombreux acteurs de Mafate. Sur le site internet « Net1901.org », sont ainsi recensées trente associations vivantes sises à Mafate et/ou s'intéressant principalement à Mafate selon leurs statuts. Par comparaison, on compte une association pour 25 habitants à Mafate, contre une pour 48 habitants à La Réunion et une pour 51 habitants en France métropolitaine. Les secteurs d'activité de ces associations sont très diversifiés : représentation et défense d'intérêts économiques, conduite d'activités économiques, défense de droits fondamentaux, activités civiques, information, communication, recherche, interventions sociales, groupements d'entraide et de solidarité, culture, action socioculturelle, promotion de l'art et des artistes, chant choral, musique, folklore, préservation du patrimoine, environnement, sports et activités de plein air, cadre de vie, clubs de loisirs, groupements affinitaires, associations caritatives et humanitaires. Cette diversité et ce nombre relativement élevé d'associations créées

depuis la fin des années 1990 au sein de Mafate peuvent dans une première analyse être interprétés comme une volonté de développement endogène, ou tout au moins comme une démarche de construction sociale d'un territoire par les acteurs locaux (Frej *et al.*, 2003). Selon cette perspective, une double dynamique est à l'œuvre, en fonction de la portée géographique et thématique des associations. Certaines associations ciblent ainsi leurs activités sur un seul îlet, elles ont alors des centres d'intérêt assez larges, tandis que d'autres concernent Mafate dans son ensemble, et dans ce cas elles ont une vocation souvent plus thématique. Pour ces dernières, citons par exemple la promotion des matériels électriques de basse consommation, le développement des télécommunications, l'organisation de manifestations musicales inter-îlets ou encore la recension du patrimoine culturel de Mafate. Ces initiatives concourent à une meilleure appréhension de Mafate comme un espace économique et social et contribuent à forger une nouvelle image, au-delà de son identité géographique et spatiale. Le renforcement d'une image mafataise unifiée peut paraître paradoxal sur un territoire de 750 habitants, mais les distances à parcourir à pied entre les îlets sont importantes et la double origine du peuplement issu de la fuite des esclaves et de celle des Petits Blancs sépare historiquement Mafate en deux parties.

La période de croissance des structures associatives à Mafate est concomitante de celle des premières réflexions sur la patrimonialisation du cœur de l'île de La Réunion. Celles-ci ont abouti en 2000 à l'installation d'une mission de création d'un Parc National. Le projet lui-même voit le jour en 2007 quand le cœur protégé, qui représente 42 % de la superficie totale de l'île, devient le Parc national de La Réunion. Une particularité de ce Parc est qu'il inclut le territoire habité de Mafate. Cette démarche est conduite à son terme en 2010, avec l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco des « Pitons, cirques et remparts » de La Réunion (Parc National de La Réunion, 2008). Sans entrer dans l'analyse évidemment complexe des impacts d'une telle labellisation (Berliner et Istasse, 2013 ; Florent, 2011), il n'est néanmoins pas déraisonnable de penser que le processus même de mise en patrimoine a joué en faveur d'une image renouvelée de Mafate et des Hauts de La Réunion.

Un événement sportif, maintenant de renommée mondiale, a joué aussi un rôle essentiel quant à l'instauration d'une nouvelle image de Mafate : le Grand Raid. Aussi dénommée la « Diagonale des fous », cette course d'*ultra-trail*, dont la première version remonte à 1989, s'est professionnalisée au fil des années. Réputée comme l'une des plus difficiles au monde, elle fait partie désormais des courses de l'*Ultra Trail World Tour*, championnat du monde de la discipline créé en 2014, renforçant ainsi sa notoriété. L'internationalisation de cette course a été à l'origine de la découverte et de la médiatisation des paysages de l'île de La Réunion, notamment des cirques (Germanaz et Sicre, 2012). Plus de 2000 participants sont inscrits chaque année et parcourent un tracé qui traverse l'île de La Réunion de part en part en passant par les Hauts. Pour Simon (2011), cette course, tout au moins pour les coureurs réunionnais, est davantage qu'un

exploit sportif, elle possède aussi un symbolisme particulier : « D'une certaine manière, renouant avec les fils du temps, les aventuriers de la "diagonale des fous" retissent une partie d'un pan de l'histoire insulaire, souvent sombre et longtemps occulté ou minoré, voire dénigré ou raillé : celui d'individus isolés, ou de familles entières, qui ont su survivre et vivre à travers les décennies, dans des conditions précaires et dans l'incertitude des lendemains, mais librement et sans entraves. Il faut évidemment se garder des généralisations hâtives et des "surinterprétations", mais il y a bien là, chez chaque "Grand raideur" réunionnais, une certaine fierté intériorisée à renouer, consciemment ou non, avec le passé de ces premiers arpenteurs des "Hauts" » (p. 273-274).

Au total, une perception plus positive de Mafate a ainsi été permise par la synergie des acteurs politiques, de la population mafataise, des associations, des touristes, des sportifs et des médias. Il semble que le succès de l'élaboration de cette nouvelle identité ait été favorisé par la concordance des objectifs des acteurs en présence sur ce point. Les habitants eux-mêmes ont ainsi pu entrer dans une logique économique plus moderne grâce à la création de petits commerces, comme les épiceries, et surtout de gîtes. Ils ont aussi su se mobiliser collectivement pour créer des associations d'une portée plus efficace que les seules actions individuelles. La situation économique, sociale et sanitaire des habitants de Mafate dans les années 1980 était cependant tellement difficile (Redon, 1991) que les résultats en termes de niveau de vie ne pouvaient pas être spectaculaires à court terme. En revanche, les habitants ont su percevoir les nouvelles opportunités créées par le développement des Hauts et ont intégré dans leur discours la valorisation de leurs aménités.

Pour résumer, en une trentaine d'années, d'un espace dangereux et malfamé, Mafate est donc devenu dans l'opinion publique un havre de paix, un endroit de quiétude et de repos où les touristes sont bien accueillis par une population chaleureuse. Ce revirement d'image, relativement rapide au regard de l'histoire, met en évidence le caractère socialement construit du territoire (François *et al.*, 2006) et le rôle de l'innovation sociale comme support de développement territorial (Hillier *et al.*, 2004). Cependant, si ce cercle vertueux s'est véritablement mis en place à Mafate dans les années 1990, c'est sans doute parce que des politiques publiques plus anciennes avaient permis d'atteindre déjà un certain degré de développement.

Attractivité et développement : le rôle des politiques publiques

Les politiques publiques jouent un rôle essentiel dans la réduction des inégalités territoriales. Dans le contexte de la départementalisation en 1946, les progrès économiques, sanitaires et sociaux, médicaux, en termes

d'infrastructures et d'équipements publics ont été spectaculaires et ont conduit l'île de La Réunion vers un développement et une modernisation accélérés. Entre 1946 et 1996, le taux d'urbanisation passe de 20 % à 86 %, la part de la population dans le secteur agricole s'effondre de 65 % à 2 %, la proportion des logements en dur grimpe de 8 % à 98 % et celle des logements électrifiés de 12 % à 99 %, le nombre de kilomètres de routes bitumées de 131 à 2724. Si l'impact exact des transferts financiers de la métropole et de leurs effets multiplicateurs reste une question controversée (Rochoux, 1997; Charles *et al.*, 2010), le rôle des politiques publiques et de l'État dans le développement économique post-départementalisation de La Réunion n'est pas remis en cause (Chane-Kune, 1996).

Pour ce qui est spécifiquement du territoire des Hauts de l'île de La Réunion, ce n'est qu'à la fin des années 1970 qu'un Commissariat à l'Aménagement des Hauts voit le jour, dotant d'ailleurs « Les Hauts » d'une véritable existence administrative en en posant une délimitation territoriale officielle. Cette initiative de l'État fait suite aux observations selon lesquelles le développement de La Réunion dans les décennies 1960 et 1970 s'est déroulé de manière inégale entre les Bas et les Hauts. Selon cette logique de développement global mais qui nécessite des actions ciblées (Guellec, 1992), le véritable effort de l'administration publique pour développer Mafate et réduire les inégalités avec le reste de l'île date des années 1980-1990, avec la création de sentiers pédestres, la modernisation des logements, les aides incitatives à la construction de gîtes pour accueillir les touristes, l'installation de panneaux photovoltaïques et plus tard l'investissement dans les technologies de la communication et notamment dans l'accès Internet à haut débit (Jauze, 2011). Dans le prolongement de ces opérations de développement territorial, la volonté politique et la construction administrative du territoire ont joué un rôle prépondérant dans le changement d'image de Mafate avec la création du statut du Parc National de La Réunion puis du portage du dossier de candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco, évoqué dans la section précédente.

Dans le domaine de l'intervention publique en matière de santé, ce sont aujourd'hui deux infirmières territoriales qui sont présentes en permanence dans le site de Mafate, des équipes médicales font des tournées régulières, un hélicoptère évacue les personnes nécessitant une hospitalisation. Un projet spécifique de « soins d'urgence et d'alternative à la permanence de soins dans le cirque de Mafate » a été signé entre de nombreux acteurs⁴ en 2010. « Le projet

4. Samu 974, Préfecture, Agence Régionale de Santé, Centre Hospitalier Régional, GIE Télémédecine Océan Indien, Orange, Mairie de Saint-Paul, Mairie de La Possession, Gendarmerie.

de télémédecine Mafate consiste en un système permettant à la régulation du SAMU de disposer à distance de certaines informations médicales aidant les prises de décision dans un milieu enclavé. [...] Ce projet permettra de renforcer les efforts en faveur de l'égalité de l'accès au soin sur toutes les parties du territoire réunionnais» (GIE Télémédecine Océan Indien, 2010, p. 2).

Visant de manière explicite un objectif de construction territoriale, les politiques publiques présentées ici peuvent être qualifiées d'«approches fondées sur le développement territorial», dépassant alors le simple développement rural (Lazarev, 2009). Elles ont permis aux indicateurs économiques, sanitaires et médico-sociaux observés dans les Hauts de se rapprocher de ceux du reste de la population de l'île. Si des clivages, voire des stéréotypes spatiaux et donc sociaux, demeurent entre les Hauts et les Bas (Vaillant, 2008), il n'en reste pas moins qu'une évolution positive des indicateurs en question a abouti à une moindre stigmatisation de la population mafataise depuis les années 1990, posant ainsi les bases de nouvelles opportunités et de nouveaux échanges entre les populations des Hauts, des Bas et les touristes.

Nouvelles opportunités, nouvelle image

Stress, manque de temps libre, hyperconnectivité subie, pollution urbaine, solitude, etc. : nombreux sont les facteurs de la civilisation moderne qui pour beaucoup de personnes rendent d'autant plus attractives les destinations aux caractéristiques opposées. Mafate possède aujourd'hui cette image, idéalisée, d'un territoire où l'air est pur, sans véhicule, sans industrie, fonctionnant à l'énergie solaire, au sein duquel la population vit en harmonie avec la nature et dans un esprit mutuel d'entraide. Initialement lieu de refuge, au sens péjoratif, pour les esclaves et les laissés-pour-compte, Mafate est devenu un lieu de refuge, au sens positif, pour des touristes et des randonneurs en quête d'espaces naturels grandioses et de découverte d'un mode de vie évoquant une époque révolue, renouvelant ainsi en profondeur les liens entre cet espace marginalisé et l'extérieur (Giraut, 2009). Longtemps encensé seulement pour ses paysages magnifiques et typiques, la mise en valeur plus récente de ses ressources culturelles fait de la destination Mafate un produit véritablement idiosyncratique (OCDE, 2005), mêlant nature et culture. Avec le tourisme de randonnée et les courses de montagne, Mafate s'est aussi forgé une nouvelle identité territoriale de culture sportive (Corneloup *et al.*, 2004).

S'il est peut-être exagéré de parler d'un véritable «marketing territorial», nul doute que l'économie locale s'est emparée de cette nouvelle image et l'a

fait progresser pour attirer une clientèle touristique plus nombreuse dans les gîtes locaux. Avec la réhabilitation et l'amélioration de l'habitat, l'élaboration de politiques territorialisées a favorisé le développement de certaines activités bien ciblées. Les pouvoirs publics ont ainsi contribué à façonner l'image du territoire mafatais qui en retour a pu révéler de nouvelles potentialités et de nouvelles dynamiques économiques et sociales, faisant ainsi du territoire un « espace de déploiement d'une stratégie de développement » selon l'expression de Kahn (2010). Coordination des acteurs et mise en valeur des « ressources territoriales latentes » (Hadjou, 2009) ont donc été au centre du processus de ce changement d'image de Mafate.

En revanche, comme cela a déjà été évoqué dans de multiples sites patrimonialisés et habités, la difficulté consiste, dans cette construction d'une image territorialisée, à concilier une identité originale forte, fondée sur une histoire, à se l'appropriier collectivement, la revendiquer et la diffuser sans pour autant créer une muséification du lieu et de ses habitants (Simon et Notter, 2009; Berliner et Istasse, 2013).

Conclusion

De nombreux territoires de par le monde ont impulsé des politiques volontaristes pour attirer des touristes, mettant en œuvre des projets parfois spectaculaires. À ceux listés en introduction, on peut ajouter quelques réalisations emblématiques comme le *Waterfront* de Baltimore, le musée Guggenheim à Bilbao ou le musée du Louvre à Lens. Le point commun de ces projets urbains est qu'ils sont destinés à redynamiser des territoires qui ont connu une désindustrialisation importante. Autrement dit, il s'agit de donner un second souffle à des territoires grâce à diverses formes d'innovation territoriale, elles-mêmes portées par de nouvelles logiques d'acteurs (Landel et Senil, 2009).

Ces réalisations et cette volonté politique ont pu changer radicalement l'image de territoires tombés en désuétude en celle de territoires à la pointe de la modernité. Au-delà de leur fonction de protection d'un patrimoine naturel et/ou culturel, les parcs naturels obéissent dorénavant en partie à la même démarche dans leur composante « outil de développement local ». Cependant, à la différence de certains projets urbains, les espaces naturels mobilisent des ressources spécifiques propres à un territoire, c'est-à-dire non transférables. Selon Colletis et Pecqueur (2005), ces ressources spécifiques « ne sauraient exister indépendamment des conditions dans lesquelles elles sont engendrées » (p. 56)

et « résultent d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoire, d'un apprentissage collectif cognitif » (p. 58).

Selon cette perspective, le changement d'image de Mafate s'est opéré en deux temps : d'abord, par des modifications objectives des conditions de vie des habitants consécutives à la politique de rattrapage territorial – on parle aujourd'hui de « réduction des inégalités territoriales » –, ensuite par l'inscription au patrimoine national et international de cet espace. Le changement d'image de Mafate est donc séquentiellement le résultat d'une politique sociale et économique et celui d'une politique territoriale qui vise à mettre en valeur les qualités propres du territoire aptes à en faire un espace attractif pour les visiteurs. La démarche de valorisation culturelle de cet espace n'est donc pas un substitut à son déclin économique mais, au contraire, c'est à la suite d'une amorce de développement économique qu'a pu émerger cette possibilité. C'est peut-être la spécificité et le paradoxe de ces territoires ruraux et enclavés de devoir parvenir à acquérir un minimum d'attractivité dans les aménités et les infrastructures proposées avant de pouvoir vanter l'authenticité de leurs modes de vie.

Bibliographie

BENOÎT Guillaume, « Les Hauts de La Réunion. La difficile mise en valeur d'une montagne tropicale », *Revue Bois et Forêts des tropiques*, n° 229, 1991, p. 43-50.

BERLINER David et ISTASSE Manon, « Les hyper-lieux du patrimoine mondial », *Gradhiva*, n° 18, 2013, p. 125-145.

BERTILE Wilfried, *La Réunion. Département français d'outre-mer, Région européenne ultra-périphérique*, Saint-André (La Réunion), Océan éditions, Tome 1, 2006.

BOURQUIN Alexandre, *Histoire des Petits-Blancs de La Réunion*, Paris, Karthala, 2005.

CHANE-KUNE Sonia, *La Réunion n'est plus une île*, Paris, L'Harmattan, 1996.

CHARLES Amélie, DARNÉ Olivier, HOARAU Jean-François *et al.*, « La persistance des écarts de richesse entre la Réunion et les standards français et européens : l'apport des tests de racine unitaire », *Journées d'études du CEMOI*, Université de La Réunion, 2010.

COLLETIS Gabriel et PECQUEUR Bernard, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Économie et Institutions*, n° 6-7, 2005, p. 51-74.

COMEAU Yvan, BEAUDOIN André, TURCOTTE Daniel *et al.*, « Les contributions des associations au mode local de régulation et les inégalités entre les régions », *Interventions économiques* [En ligne], n° 30, 2003, <http://interventionseconomiques.revues.org/954>

CORNELOUP Jean, BOURDEAU Philippe et MAO Pascal, « Le marquage culturel des territoires touristiques de nature », *Revue de géographie alpine*, vol. 92, n° 4, 2004, p. 11-20.

FAGNONI Édith, « Patrimoine *versus* mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53, n° 3-4, 2013, <http://rge.revues.org/5048>

FLORENT Luc, « L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique entre choix et contrainte », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 30, n° 2, 2011, p. 17-27.

FRANÇOIS Hugues, HIRZAK Maud et SENIL Nicolas, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 5, 2006, p. 683-700.

FREJ Soumaya, DOYON Mélanie, GRANJON Denis *et al.*, « La construction sociale des localités par des acteurs locaux : conceptualisation et bases théoriques des outils de développement socio-économique », *Interventions économiques* [En ligne], n° 30, 2003, <http://interventionseconomiques.revues.org/966>

GERMANAZ Christian, « Les territoires touristiques de l'île de La Réunion. Approche conceptuelle et parcours iconographique », *Tourismes et territoires*, Rencontres de Mâcon, 13-15 septembre 2007.

GERMANAZ Christian et SICRE Michel, « Du bleu au vert, quand l'île tente de tourner le dos à la mer », *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série n° 14, 2012, <http://vertigo.revues.org/12435>

GHORRA-GOBIN Cynthia, « La banlieue, rêve américain ou espace en voie de disparition? », *Esprit*, n° 3, 2013, p. 121-130.

GIE TÉLÉMEDECINE Océan Indien, *Projet de soins d'urgence et d'alternative à la permanence de soins dans le cirque de Mafate*, Sainte-Clotilde, La Réunion, 2010.

GIRAUT Frédéric, « Innovation and territories: The contradictory effects of marginality », *Revue de géographie alpine*, vol. 97, n° 1, 2009, p. 9-13.

GRENIER Christophe, « De l'espace marginal à l'espace pionnier frontalier: ouverture et attraction des Galapagos », *L'Espace géographique*, n° 3, 1994, p. 250-262.

GUELLEC Alain, « L'aménagement des Hauts à la Réunion », *Annales de Géographie*, vol. 101, n° 563, 1992, p. 1-27.

HADJOU Lamara, « Les deux piliers de la construction territoriale: coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement durable et territoires* [En ligne], 2009, <http://developpementdurable.revues.org/8208>

HILLIER Jean, MOULAERT Frank et NUSSBAUMER Jacques, « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, Économie, Société*, vol. 6, n° 2, 2004, p. 129-152.

JAUZE Jean-Michel (dir.), *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*, Saint-André, (Réunion), Océan Editions, 2011.

KAHN René, « La dimension culturelle du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 4, 2010, p. 625-650.

LANDEL Pierre-Antoine et SENIL Nicolas, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [En ligne], dossier n° 12, 2009, <http://developpementdurable.revues.org/7563>

LAZAREV Grigori, « Chapitre 5 – Promouvoir le développement des territoires ruraux », *Annuaire*, Presses de Sciences Po, n° 1, 2009, p. 183-210.

OCDE, *La culture et le développement local*, Paris, OCDE, 2005.

PARC NATIONAL DE LA RÉUNION, *Dossier de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco. Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion*, 2008.

PECQUEUR Bernard, « Territoire et gouvernance : quel outil pertinent pour le développement ? », *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux*, Colloque international UMR Sagert, Montpellier, 25-27 février 2003.

REDON Jean-François, *La médicalisation des secours dans le cirque de Mafate (île de La Réunion)*, thèse de doctorat de médecine, Faculté de Médecine de Rouen, 1991, 104 p.

ROBERT René, « La fréquentation du domaine public des Hauts de La Réunion », *Revue forestière française*, vol. 54, n° 5, 2002, p. 443-454.

ROCHOUX Jean-Marc, « Transferts financiers publics et développement régional. Le cas d'une région d'outre-mer : La Réunion », *Revue Région et Développement*, n° 5, 1997, p. 1-35.

SANDRON Frédéric, « Facteurs cumulatifs de vulnérabilité dans une population isolée : Mafate (La Réunion) », *Les populations vulnérables*, xvi^e Colloque National de Démographie de la CUDEP, Aix-en-Provence, 28-31 mai 2013.

SCOTT James C., « La montagne et la liberté », *Critique internationale*, n° 11, 2001, p. 84-104.

SIMON Thierry, « La diagonale des fous : une aventure géographique annuelle au cœur de l'île » in Jean-Michel Jauze (dir.), *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*, Saint-André, La Réunion, Océan Editions, 2011, p. 43-64.

SIMON Thierry et NOTTER Jean-Cyrille, « Les îlets : enjeux pour un archipel au cœur de la Réunion », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 245, 2009, p. 111-122.

VAILLANT Zoé, *La Réunion, koman i lé? Territoires, santé, société*, Paris, PUF, 2008.

Sandron Frédéric (2016)

Changement d'image et de représentation d'un territoire enclavé : Mafate (La Réunion)

In : Guérin-Pace F. (ed.), Mesclier Evelyne (ed.).

Territoires et mobilisations contemporaines : regards sur un phénomène planétaire

Paris : Karthala, p. 17-32. (La Collection du CIST)

ISBN 978-2-8111-1595-1